



SERVICES PÉRISCOLAIRES TARIFS

Tarif cantine :

Quotient familial	0 à 1000€	1001 à 1280€	1281€ et +
Enfant de la commune	1€	2.70€	2.80€
Enfant hors commune	1€	3.37€	3.47€
Accueil à la cantine sans fourniture du repas - Taupontais	1€	1.70€	1.80€
Accueil à la cantine sans fourniture du repas – Hors commune	1€	2.13€	2.23€
Enfant non inscrit majoration	1€		

Tarif accueil périscolaire :

Quotient Familial	0 à 700€	A
	701 à 1100€	B
	1101€ et +	C

	A	B	C
0h30	0.65 €	0.70 €	0.75 €
1h00	1.50 €	1.55 €	1.60 €
1h30	1.75 €	1.80 €	1.85 €
2h00	2.00 €	2.05 €	2.10 €
2h30	2.20 €	2.25 €	2.30 €
Enfant non inscrit majoration : 1€			

Un tarif dégressif sera appliqué pour l'accueil périscolaire :

- 2^{ème} enfant scolarisé sur la commune : réduction de 5%
- 3^{ème} enfant et plus scolarisé sur la commune : réduction de 10%

La municipalité accorde une souplesse en début d'année scolaire, il n'y a pas de majoration les 2 premières semaines de septembre.

Moyens de paiement :

- ☞ Prélèvement automatique
- ☞ Chèque libellé à l'ordre du Trésor Public de Pontivy
- ☞ Chèque CESU à déposer au Trésor Public de Pontivy uniquement pour le règlement de l'accueil périscolaire
- ☞ Télépaiement (TIPI) sur internet avec le lien du Trésor public, l'identifiant et la référence sont indiqués sur la facture.

